



RAPPORT ANNUEL 2017-2018
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



525, rue de l'Église
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

***« Le conseil d'établissement prépare et adopte
un rapport annuel contenant un bilan de ses activités
et en transmet une copie à la commission scolaire »***
(Réf. : L. I. P. article 82)



Marie-Hélène Lavoie
Signature de la présidente

19 juin 2018
Date

«Nous encourageons les écoles à planifier l'amélioration et à laisser de côté les bonnes intentions au profit d'une attitude d'espoir concret. Comment une école peut-elle planifier son amélioration, puis réaliser cette amélioration ? Quels sont les changements à apporter ? L'activité clé de cette réussite est la collaboration. Le concept clé en est l'espoir. Et l'approche clé est ce que nous appelons le processus de planification pour la réussite de l'école et des élèves. » Hulley, W. et Dier L., 2005.

Extrait de la convention de partenariat 2010-2013 de la commission scolaire de Kamouraska_Rivière-du-Loup

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE

PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	5
2. REGLES DE REGIE INTERNE.....	6
3. PROJET ÉDUCATIF, PLAN DE RÉUSSITE ET CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE.....	7
4. DOSSIER D'ORDRE GENERAL.....	8
5. SERVICES EDUCATIFS.....	9
6. RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERES.....	10
7. AUTRES.....	11
8. PROSPECTIVES POUR L'ANNÉE A VENIR	12
9. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX (RECOMMANDATIONS, SUGGESTIONS, REMERCIEMENTS,...)	13
10. MODALITÉS DE REDDITION DE COMPTES A LA COMMUNAUTÉ.....	14
11. ANNEXES	15

MOT DE PRÉSENTATION ET FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Une école ouverte sur son milieu et pionnière dans le développement d'une culture entrepreneuriale au Québec, voilà ce qu'est l'École secondaire Chanoine-Beaudet. Une école vivante avec une vie étudiante stimulante. Une école qui met tout en place pour la réussite de ses élèves en offrant des mesures d'aide adaptées aux besoins des jeunes : aide individualisée en français, en anglais, en mathématique, en histoire 4^e sec, mesure d'aide en 2^e sec, en PAI, aide spécifique à certains élèves en besoin selon leur condition.

- Poursuite du programme immersion anglaise pour les groupes de 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et de 5^e sec.
- École entrepreneuriale RQÉEE, an 6.
- Concentrations : poursuite de la période d'étude (multimédia, cuisine, soccer, course, robotique, arts plastiques, musique, danse...).
- Portes ouvertes pour le passage primaire-secondaire.
- Facebook actif de la vie étudiante, élèves / parents.
- Rencontre de parents – tuteur – enfant en début d'année.
- Tournoi provincial d'improvisation (32 équipes).
- Activités étudiantes (Noël, carnaval en février, fin année, évènements spéciaux : secondaire en spectacle, primaire en spectacle, projets sensibilisation à l'entrepreneuriat et projet intégrateur) et tous les sports étudiants (soccer masculin, volleyball féminin et hockey).
- Grand défi Pierre Lavoie (5^e année).
- Projet « Tablee des chefs », concentration cuisine (2^e année).
- Salon de l'emploi entrepreneurial avec la visite de deux entrepreneurs (conférence) dont : Andréanne Marquis, womance, et Simon Dion-Viens, coureur automobile.


Présidente

PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

Présidente du conseil d'établissement

Joanne Anctil (sept à fév)

Marie-Hélène Lavoie (avril à juin)

Directrice

Geneviève Soucy

Directrice adjointe

Annie Chénard

Commissaires

Céline Langlais

Nancy St-Pierre

Nombre d'élèves

330 élèves

Nom des membres du CÉ :

Nom des parents :

Chantal Landry, Marie-Hélène Lavoie, Marjolaine Pelletier, Dorisse St-Pierre (Isabelle Robichaud et Édith Samson votantes s'il n'y a pas 5 parents présents)

Nom des enseignants :

Martine Lavoie, Catherine Legault et Charles Fortier

Nom du personnel de soutien :

**Chantal Boulanger
Annie Levasseur (substitut)**

Nom du professionnel :

Josée Chouinard

Nom des représentants de la communauté :

Claire Morneau

Nom des représentants des élèves :

Ariane Caron et Catherine Turcotte

Valeurs du projet éducatif

- Le développement des valeurs entrepreneuriales (leadership, motivation, sens des responsabilités, solidarité, débrouillardise, effort, initiative, sens de l'organisation, créativité, confiance en soi, esprit d'équipe), le partenariat école-famille, etc.

Programmes et projets offerts

- Programme unique d'immersion anglaise en 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e année du secondaire, plusieurs concentrations, projet « semaine thématique », entrepreneuriat, etc.)

Particularités de l'établissement

- Vie étudiante active et stimulante, projets multiples (semaine des arts, tournoi provincial d'improvisation, Grand défi au secondaire, salon entrepreneurial, entrepreneuriat, plusieurs projets entrepreneuriaux en adaptation et au régulier, École en santé, vouvoiment, etc.

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

(L. I. P., art 45, 102, 103)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.

1.1	Combien de parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle tenue au cours du mois de septembre (art. 47) ?	<input type="checkbox"/> 1 à 10 <input checked="" type="checkbox"/> 11 à 25 <input type="checkbox"/> 26 à 50 <input type="checkbox"/> 51 à 100 <input type="checkbox"/> 100 et plus
1.2	L'assemblée générale était la seule activité au programme de la soirée ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.2.1	Si non, indiquez le type d'activité qui s'est tenu avant ou après l'élection. Conférence de Madame Paule Lévesque	
1.3	Votre Conseil d'établissement est constitué de combien de membres (art. 102) ? (Total)	
1.3.1	Nombre de représentants des parents.	5
1.3.2	Nombre de représentants des enseignants.	3
1.3.3	Nombre de représentants du personnel de soutien.	1
1.3.4	Nombre de représentants du personnel professionnel.	1
1.3.5	Nombre de représentants de la communauté.	1
1.3.6	Nombre de représentants des élèves.	2
1.4	Avez-vous invité un commissaire à participer aux séances du Conseil d'établissement (art. 45) ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.4.1	Si oui, le commissaire a participé aux rencontres du Conseil d'établissement : <input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement <input type="checkbox"/> À l'occasion <input type="checkbox"/> Jamais Commentaires : Très active et positive pour le milieu.	
1.5	Avez-vous eu des démissions eu cours d'années (art. 55) ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Si oui, précisez le nombre (nb) et s'ils ont été remplacés (remplacement).	Nb <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.1	Démissions chez les parents.	1 <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.2	Démissions chez les enseignants.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.5.3	Démissions chez le personnel de soutien	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.5.4	Démissions chez le personnel professionnel..	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.5.5	Démissions chez les représentants de la communauté.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.5.6	Démissions chez les élèves.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

1.6	Y-a-t-il eu du public aux rencontres du Conseil d'établissement (art. 68) ? Non			
	Cochez			
1.6.1	Des parents	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input type="checkbox"/> À l'occasion	<input checked="" type="checkbox"/> Jamais
1.6.2	Du personnel de l'école	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input type="checkbox"/> À l'occasion	<input checked="" type="checkbox"/> Jamais
1.6.3	Autres précisez :	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input type="checkbox"/> À l'occasion	<input checked="" type="checkbox"/> Jamais

*** Les dates des rencontres ont été publicisées en début d'année pour informer les parents qu'ils peuvent être présents.

2. REGLES DE REGIE INTERNE

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
2.1	Le Conseil d'établissement s'est doté de règles écrites de régie interne.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2.2	Combien de rencontres régulières avez-vous tenues cette année ?	5
2.3	Inscrivez ici la liste des dates des rencontres du conseil.	10 octobre 2017 13 novembre 2017 14 décembre 2017 12 février 2018 23 avril 2018 19 juin 2018
2.4	Si vous avez tenu moins de cinq (5) rencontres, indiquez la ou les raisons.	
	<input type="checkbox"/> Quorum non atteint	<input type="checkbox"/> Absences de parents
	<input type="checkbox"/> Autres, précisez :	

3. PROJET ÉDUCATIF, PLAN DE RÉUSSITE ET CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

(L. I. P., art. 36, 37, 74, 75, 82, 83)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.	
Projet éducatif	
3.1	L'école a un projet éducatif écrit et il a été adopté par le Conseil d'établissement (art. 74). <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.2	Le Conseil d'établissement a vu à la réalisation du projet éducatif (art. 36, 74). <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.3	Le Conseil d'établissement a procédé à l'évaluation du projet éducatif. <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.3.1	Si non, quand est-ce prévu ? (date)
3.4	Aux fins de 3.1, 3.2 et 3.3, le Conseil d'établissement s'est assuré de la participation de personnes intéressées (art.74). <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Plan de réussite	
3.5	L'école a un plan de réussite et il a été approuvé par le Conseil d'établissement (art. 75). <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.6	Le Conseil d'établissement a participé à l'évaluation de la réalisation du plan de réussite de l'école (art. 83). <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.7	Le Conseil d'établissement s'est assuré qu'un document rédigé de manière claire et accessible a été distribué aux parents, au personnel de l'école et à la communauté pour :
	a) expliquer le projet éducatif de l'école (art. 83) <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	b) faire état de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite (art. 83) <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Si oui, en collaboration avec le directeur de l'école, veuillez annexer une copie de ce document à votre rapport annuel. (CGRE joint) <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.8	Un projet de convention de gestion et de réussite éducative a été approuvé. (Art. 209.2) <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.9	Commentaires :

N. B. La Loi sur l'instruction publique (L. R. Q., c. I – 13.3) précise l'implication du Conseil d'établissement dans un certain nombre d'aspects touchant l'organisation de l'école. Chacun de ces aspects n'a pas à être repris à chaque année. Une fois convenue, l'organisation est maintenue jusqu'à ce qu'un changement soit requis. L'ensemble des points concernés devrait être tenu sur un cycle de quelques années à déterminer dans le plan de travail du Conseil d'établissement.

4. DOSSIER D'ORDRE GENERAL

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.

4.1	Le Conseil d'établissement a approuvé les règles de conduite des élèves et des mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école (art. 76).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.2	Le Conseil d'établissement a été consulté sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement , si tel est le cas (art. 79).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.3	Le Conseil d'établissement a été consulté sur les critères de sélection du directeur de l'école (art. 79).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.4	Le Conseil d'établissement a donné un ou des avis à la Commission scolaire sur des questions ou sujets relatifs à la bonne marche de l'école ou à une meilleure organisation des services dispensés par la Commission scolaire (art. 78).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p>Liste des objets sur lesquels le CÉ a donné son avis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grille-matières - Vie étudiante / sports - Sur le budget (MAO...) - Changement d'horaire - Transport du midi 		
4.5	Le Conseil d'établissement a établi , sur la base de la proposition du directeur de l'école et de la politique de la Commission scolaire, les principes d'encadrement des coûts des documents et du matériel didactique ou autre non couvert par le droit à la gratuité scolaire.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.6	<p>Commentaires :</p> <p>Frais chargés aux parents (cadenas, agenda, carte étudiante, activités sportives)</p>	

5. SERVICES EDUCATIFS

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.

5.1	Le Conseil d'établissement a approuvé les modalités d'application du Régime pédagogique proposées par le directeur de l'école (art. 84).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Le Conseil d'établissement a approuvé la mise en œuvre des quatre programmes des services complémentaires et particuliers prévus au régime pédagogique (art. 88).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.1	Commentaires (s'il y a lieu) :	
5.2	Le Conseil d'établissement a approuvé les orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes (art. 85).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.3	Le Conseil d'établissement a approuvé le temps alloué à chaque matière (art. 86).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.4	Le Conseil d'établissement a approuvé la liste des fournitures scolaires proposée par le directeur (art. 77.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.5	Le Conseil d'établissement a été informé, si tel est le cas, des programmes d'études locaux (art. 96.13.4°). NE	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.6	Le Conseil d'établissement a été informé des critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques (art. 96.13.4°).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.7	Le Conseil d'établissement a été consulté sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique (art. 96.13.4° et 96.15).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.8	Le Conseil d'établissement a été informé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages des élèves (art. 96.13.4°).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.9	Le Conseil d'établissement a été informé des règles relatives au classement des élèves et au passage d'un cycle à l'autre (art. 93.13.4°).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.10	Le Conseil d'établissement a approuvé la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école (art.87).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.11	Le Conseil d'établissement a été consulté sur les modalités de communication (bulletin, bilan) ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire des élèves (art. 96.15.4°).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.12	Commentaires :	

6. RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERES

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
6.1	Le Conseil d'établissement a approuvé l'utilisation des locaux (art. 93).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.2	Le Conseil d'établissement a sollicité ou reçu des dons, legs, subventions ou contributions, il en a surveillé l'administration (art. 94, 110.4).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
6.2.1	Précisez la nature des dons : Dons reçus à l'école pour les élèves <ul style="list-style-type: none"> - Caisse populaire - Club Lions - Club Optimiste 	
6.3	Le Conseil d'établissement a adopté son budget annuel de fonctionnement et a vu à son administration (art. 66).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.4	Le Conseil d'établissement a adopté le budget annuel de l'école (art. 95).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.4.1	Au cours de l'année scolaire, le Conseil d'établissement a été informé de l'évolution de l'administration du budget de l'école effectué par le directeur.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.4.2	Commentaires :	
6.5	Le Conseil d'établissement a été consulté sur les besoins de l'école relatifs aux biens et services et aux locaux (Art. 96.22)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

7. AUTRES

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.

7.1	Le Conseil d'établissement a organisé des services extrascolaires (art.90).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.2	Le Conseil d'établissement, dans le cadre de l'article 90 de la L. I. P., a conclu un contrat au nom de la Commission scolaire, après lui avoir soumis le projet (art.91).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.3	Le Conseil d'établissement a-t-il formé un organisme de participation des parents (art. 96, 96.1) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.3.1	Si oui, décrivez les activités principales réalisées par cet organisme :	

8. PROSPECTIVES POUR L'ANNÉE A VENIR

8.1 Quels sont vos projets pour l'année à venir (dossiers prioritaires, plan de travail, etc.) ? Précisez :

- Revoir le projet éducatif (mise à jour)

9. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX (RECOMMANDATIONS, SUGGESTIONS, REMERCIEMENTS,...)

9.1	Commentaires :
	<p>Le CE tient à souligner l'implication de Mme Joanne Ancilil à titre de présidente depuis plus de 8 ans. Nous la remercions de son implication.</p>

10. MODALITÉS DE REDDITION DE COMPTES A LA COMMUNAUTÉ

10.1	Chaque année le conseil d'établissement informe les parents et la communauté, de ses services et rend compte de leur qualité, informe également de son projet éducatif et de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite. (Art. 83) Expliquer comment.
	Rendre disponible le rapport sur le site de l'école.

11. ANNEXES

Annexer des documents complémentaires au besoin



École secondaire
Chanoine-Beaudet

525, avenue de l'Église, Sainte-Pascal, Qc G0L 3Y0
Tél. : 418 856-7030 Téléc. : 418 492-7032
Courriel : chanoinebeaudet@cskamloupi.qc.ca

OBJET	BUT : AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION BUT : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU FRANÇAIS BUT : AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE - EHDA				
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	MOYENNE SUR 4 ANS 2015-2016
ANNEE					
DES (Taux de réussite)	-	-	-	90,6%	-
CFMS (Taux de réussite)	-	-	100%	100%	-
CFPT (Taux de réussite)	-	-	-	100 %	-
Français 2 ^e secondaire (Taux de réussite)	95%	100%	90,5%	93,8%	94,8%
Français 5 ^e secondaire (Taux de réussite)	82,2%	70,5%	72%	97,8%	80,6%
Nombre de détrocheurs (Nombre)	-	-	-	2 FPT 2 régulier	-

**PROJET ÉDUCATIF
PLAN DE RÉUSSITE
2016-2017 / 2021-2022
CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

*** VERSION FINALE ***

APPROUVÉE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 14 DÉCEMBRE 2016

**ÉCOLE SECONDAIRE
CHANOINE-BEAUDET**

2016-2017

MATIERE	TAUX DE RÉUSSITE CS	TAUX DE RÉUSSITE A L'ÉPREUVE	TAUX DE RÉUSSITE MATIERE
Mathématique - CST - Juin 2016	71%	78%	84%
Mathématique - TS - Juin 2016	70,6%	71,3%	100%
Mathématique - SN - Juin 2016	84,6%	92%	100%
Science et technologie - Juin 2016	72,1%	80,1%	94%
Histoire - Juin 2016	-	-	98%
Français - 5 ^e secondaire - Juin 2016	-	-	97,8%
Anglais - 5 ^e secondaire - Juin 2016	-	-	97,8%

6 sur 8 en plus /CSGS
4 sur 8 en plus /CSGS
N:\PARTAGÉS\Ren-Adm\Projet éducatif et convention de gestion 2012-2013\convention de gestion\PE_PR_CGRÉ_2015_2016\PE_PR_CGRÉ_2015-2016.doc

Mission de l'école
Valeur entrepreneuriale

QUALIFIER

Créativité
Persévérance

INSTRUIRE

Détermination

« RELATIONS »

Sens des responsabilités

« IMPLICATION »

Esprit d'équipe

SOCIALISER

Motivation

« FIERTÉ »

Initiative

« IMPLICATION »

Solidarité

« RESPECT »

Confiance en soi

« IMPLICATION »

Autonomie

« FIERTÉ »

Sens de l'implication

AMÉLIORER LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION DES ÉLÈVES

Maintenir supérieur à 90% le taux de réussite au 1^{er} cycle et maintenir supérieur à 80% le taux de certification (FIT/FMSS)

AMÉLIORER LA QUALITÉ DU FRANÇAIS DES ÉLÈVES

Augmenter de 1% le taux de réussite des élèves de la 5^e secondaire en écriture et lecture en portant une attention particulière aux garçons.

FAVORISER L'ENGAGEMENT SCOLAIRE DES ÉLÈVES

Augmenter le taux de participation des élèves de l'école aux activités parascolaires et entrepreneuriales.

FAVORISER L'IMPLICATION ET LA VALORISATION DES PARENTS ET DE LA COMMUNAUTÉ DANS LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

D'ici juin 2019, améliorer le réseau de communication avec les parents comme partenaires de la réussite.

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

